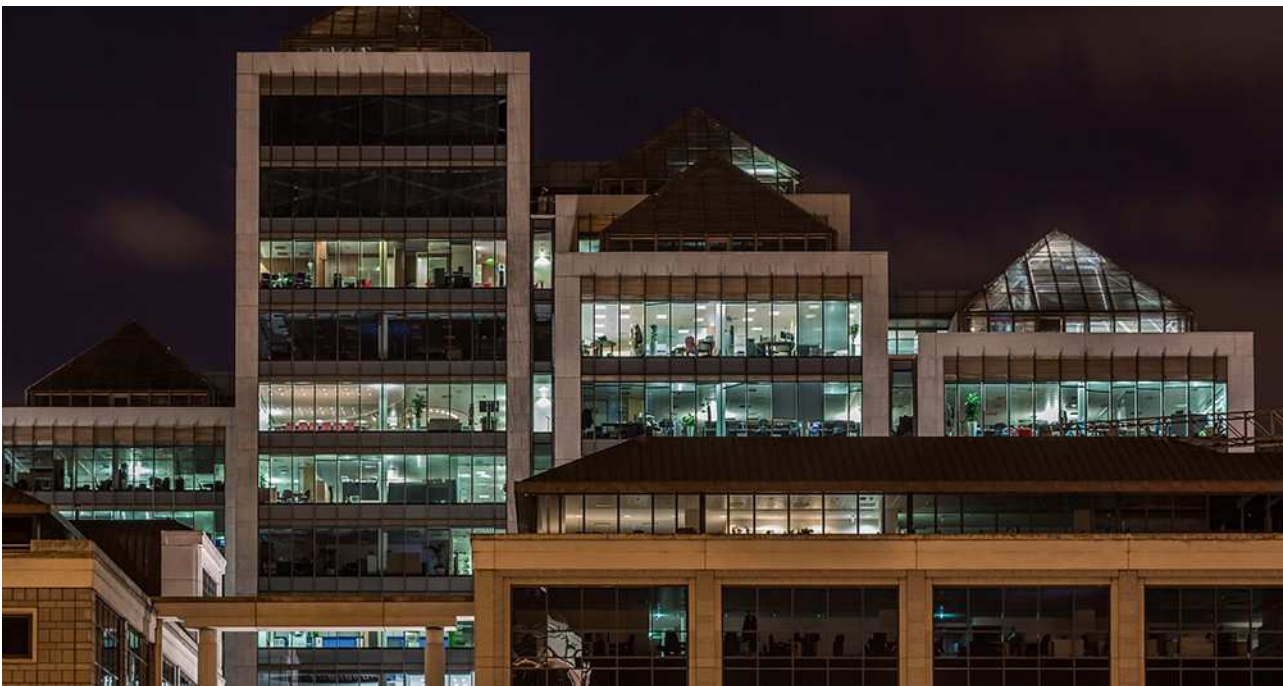


[ACCUEIL \(/\)](#)[FINANCE - MARCHÉS \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/FINANCE-MARCHES/\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/)

MARCHÉS FINANCIERS

L'Irlande premier pays à bannir les investissements dans les énergies fossiles

LES ECHOS | Le 16/07 à 16:06 | Mis à jour à 16:17



Le fonds souverain irlandais devra céder plus de 300 millions d'euros d'actifs de 153 entreprises. - Shutterstock

Les députés irlandais ont approuvé un texte ordonnant au fonds souverain national de se désengager des entreprises liées aux énergies fossiles. Plus de 300 millions d'euros d'actifs sont concernés. Les ONG qui militent pour le désinvestissement de ce secteur ont crié victoire.

Les députés irlandais ont adopté jeudi 12 juillet un texte ordonnant au **fonds souverain** (https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_fonds-souverain.html#xtor=SEC-3168) de se désengager des énergies fossiles « aussi rapidement que possible ». L'Ireland Strategic Investment Fund (ISIF), qui gère 8,9 milliards d'euros d'actifs, dispose de cinq ans pour céder 318 millions d'euros de participations dans des entreprises liées aux ressources fossiles.

Pour devenir une loi, le texte doit encore passer par la chambre haute, mais celle-ci ne peut revenir sur cette décision. Le texte prévoit d'interdire au fonds d'investir dans toute entreprise qui tirerait plus de 20 % de ses revenus du charbon, pétrole, gaz naturel, ou de la tourbe. D'après le fonds irlandais, 153 entreprises de son portefeuille répondaient à ce critère en juin 2017.

Un mouvement croissant parmi les fonds et collectivités

Cet engagement s'inscrit dans un mouvement général parmi les grandes institutions. Dès 2012, la ville de Seattle avait initié le mouvement. En 2017, la banque centrale de Norvège avait conseillé à son gigantesque fonds souverain, qui gère plus de 850 milliards de dollars d'actifs, de céder ses participations dans ce secteur. Seules les entreprises liées au charbon ont toutefois été ciblées par le fonds.

Vendredi 6 juillet, **six grands fonds souverains** (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301935976992-climat-a-paris-six-grands-fonds-souverains-sengagent-2190368.php>) (Norvège, Abou Dhabi, Koweït, Arabie saoudite, Qatar et Nouvelle-Zélande) gérant plus de 3.000 milliards de dollars d'actifs, ont annoncé à l'Elysée qu'ils s'engageaient pour le climat en demandant aux entreprises dans lesquelles ils investissent de poursuivre un objectif de baisse des émissions de carbone.

« ...la société irlandaise et la communauté internationale sont prêtes à penser et agir au-delà d'intérêts strictement court-termistes. »

Par cette décision, l'Irlande rattrape une partie de son retard dans la lutte contre le changement climatique. Selon une étude gouvernementale, les foyers irlandais émettraient 60 % de carbone de plus que la moyenne européenne. En juin, l'ONG Climate Action Network, qui milite pour la mise en place de politiques durables, a classé le pays à l'avant-dernière place de son classement des pays européens en raison d'une « sévère opposition aux politiques climatiques à l'échelle nationale et européenne ».

Une victoire pour les mouvements militants

Thomas Pringle, le parlementaire irlandais qui a présenté le texte, s'est félicité du vote. « L'Irlande, par le désinvestissement, fait clairement savoir que la société irlandaise et la communauté internationale sont prêtes à penser et agir au-delà d'intérêts strictement court-termistes ».

Ce vote réjouit les ONG qui militent contre les énergies fossiles. Nicolò Wojewoda, le directeur européen de 350.org, l'a qualifié de « victoire significative pour le mouvement de désinvestissement ».

Beaucoup reste cependant à faire pour l'Irlande en matière de développement durable. Si elle suit sa trajectoire actuelle, en 2020 elle n'aura réduit ses émissions que de 1 % par rapport à 1990, loin de l'objectif de l'accord de Paris d'une réduction de 30 % d'ici 2030.

Rémy Poncet

Nouveau panneau solaire

programme-photovoltaïque.fr

Grenelle de
l'environnement : le solaire
accessible aux particuliers !

